



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interdépartementale
des routes Centre-Est**

*Service patrimoine et entretien
cellule ouvrage d'art*

Lyon, le 29/06/2026

Affaire suivie par : Geoffrey BERNARD

geoffrey.bernard@developpement-durable.gouv.fr

Tél. : 04 69 16 62 60 / **Port.** : 06 64 86 32 01

Courriel : coa.spe.dirce@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Consultation pour la location d'une passerelle négative avec chauffeur et opérateur pour l'inspection du viaduc du Siboulet ouest sur la RN90 sur les communes de Grand-Aigueblanche et Salins-Fontaine (Savoie-73).

PJ : Plan de situation

La Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est lance une consultation auprès d'entreprises spécialisées afin de trouver la meilleure offre concernant la location d'une passerelle négative avec chauffeur et opérateur pour l'inspection :

**du viaduc du Siboulet Ouest sur la RN90
Communes de Grand-Aigueblanche et Salins-Fontaine (73)
RN90 - PR 48+917 à 49+076**

A — Caractéristiques demandées à la passerelle

Les caractéristiques géométriques demandées à la passerelle sont les suivantes :

- **Longueur passerelle : 18 m**
- **Hauteur franchissement d'obstacle au-dessus de la chaussée : + 2 m**
- **Hauteur d'abaissement au-dessous de la chaussée : - 8,00 m**
- **Déport horizontal par rapport bord de chaussée : 2,5 m**
- **Possibilité de déploiement à droite et à gauche**
- **Avec 1 chauffeur + 1 manipulateur**

B — Dates de la prestation

Les dates de cette prestation sont les suivantes :

Semaine 35 : du mercredi 26 août 2026 à 8 h au jeudi 27 août 2026 à 17 h 30

Le matériel sera livré sur place, au viaduc du Siboulet.

Vacation de 8 h 00 à 17 h 30 avec pause méridienne de 45 minutes.

Les rendez-vous de début et de fin de location seront à confirmer avec le chargé de l'inspection, M. Florent PLASSARD du CEREMA (voir coordonnées ci-dessous).

C — Choix de l'entreprise

L'entreprise devra fournir un devis répondant aux besoins cités ci-dessus.

L'entreprise retenue sera jugée au mieux disant, il sera tenu compte :

- des dernières prestations et de leur bon déroulement ;
- du matériel adapté à la visite de l'ouvrage ;
- du coût de la prestation sous réserve de prix anormalement bas.

Les prix proposés seront fermes et définitifs.

D — Modalités de paiement

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours.

E — Délai de réponse

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir votre offre avant le **mercredi 22 juillet 2026 à 12 h 00**, mentionnant la date prévisionnelle de location, accompagnée des caractéristiques géométriques de la nacelle, à **l'adresse mail : coa.spe.dirce@developpement-durable.gouv.fr**.

Vous pourrez prendre contact avec M. Florent PLASSARD du CEREMA, responsable de l'intervention, pour tout renseignement concernant les contraintes techniques.

Les coordonnées de M. Florent PLASSARD sont indiquées ci-dessous :

Tel : 06 64 49 41 58
Mail : florent.plassard@cerema.fr